

“S’engager dans la coopération européenne et internationale”



Réseau spécifique d’accompagnement des petites entreprises, les chambres de métiers et de l’artisanat ont développé des compétences et des savoir-faire dont elles peuvent faire bénéficier l’artisanat des pays ayant résolument opté pour la voie du développement. L’Assemblée permanente des chambres de métiers et un certain nombre de chambres départementales ou régionales se sont déjà fortement engagées dans un soutien actif qui témoigne d’une volonté d’ouverture, d’échange d’expériences et de partage de connaissances pour contribuer à un développement économique et social durable et équilibré. Elles démontrent ainsi que la solidarité est bien l’une des valeurs fondamentales de l’artisanat.

Pourquoi s’engager dans la coopération internationale ?

S’impliquer dans la coopération internationale nécessite au préalable de donner du sens à l’action. On peut légitimement, en effet, se demander pourquoi les CMA – et les artisans eux-mêmes - dont le public et la clientèle sont situés dans un environnement de proximité, iraient s’investir dans des opérations de développement en dehors des frontières nationales ?

C’est sans doute dans la notion même d’artisanat qu’il faut en chercher les motivations. En effet, le secteur ne se réduit pas à une activité économique. Il est aussi l’expression d’une culture et le porteur de valeurs fondamentales dont la liberté est le dénominateur commun. Loin d’une conception purement capitaliste, l’artisanat défend l’idée d’une société de l’initiative dans laquelle chacun peut trouver sa place, grâce à son travail, son effort de formation et son insertion dans un tissu local.

Comment dès lors ne pas considérer que cette conception transcende les frontières ? Comment placer l’Homme au centre des préoccupations du secteur sans être convaincu de notre responsabilité, individuelle comme collective, dans un développement durable et équilibré ?



**Chambres de Métiers
et de l’Artisanat**

Assemblée Permanente



DEVENIR ACTEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

DEVENIR ACTEUR DE LA COOPÉRATION,

c'est aller au bout de ces convictions humanistes. Dans l'artisanat, la solidarité n'est pas un vain mot : elle est, à la fois, un mode d'insertion sociale, un projet de développement personnel et collectif et une relation avec les autres.

Des exemples quotidiens en témoignent, tels ces artisans qui accueillent des jeunes en grandes difficultés ou ceux qui donnent du temps pour faire partager leur expérience auprès de publics défavorisés. En tendant la main à des peuples plus lointains, l'artisanat montre le chemin d'une société ouverte et généreuse, tournée vers autrui et dans laquelle l'idée de fraternité trouve son sens.

DEVENIR ACTEUR DE LA COOPÉRATION,

c'est contribuer à l'équilibre du monde et à la stabilité sociale. Il est indispensable d'apporter un soutien à ceux qui luttent au quotidien pour leur existence et le développement de leur pays afin de traduire en actes concrets les valeurs dont se prévaut l'artisanat, telles l'entraide, l'ouverture d'esprit et la capacité à prendre en main son propre avenir.

DEVENIR ACTEUR DE LA COOPÉRATION,

c'est favoriser des échanges mutuellement profitables : notre réseau apporte, certes, ses compétences et des savoir-faire reconnus, acquis par une grande pratique du terrain. Mais, il s'enrichit également grâce à de nouvelles expériences, par la découverte d'autres cultures professionnelles et en apprenant à relativiser ses méthodes, ses modes de fonctionnement et ses résultats. C'est, en quelque sorte, acquérir une nouvelle vision de notre environnement et du monde.

DEVENIR ACTEUR DE LA COOPÉRATION,

c'est enfin participer au rayonnement de l'artisanat français, par la diffusion d'un modèle qui a fait ses preuves, en termes de développement économique, d'insertion sociale et d'animation des territoires. **C'est contribuer à la diffusion de la culture française, en devenant ambassadeur de sa richesse et de sa diversité.**

*Photos de couverture :
projet QMS en Finlande ;
école hôtelière à Hanoï ;
première mission compagnonnage
Nodybois à Yaoundé.
Ci-contre :
soudure au Burkina Faso*



Président Favennec, la CMA La Vendée, que vous présidez, s'investit depuis plusieurs années déjà dans la coopération internationale, pourquoi ?

Les artisans sont-ils égoïstes ? Chacun d'entre nous n'a-t-il pas une part de responsabilité dans la construction du monde de demain ? Devons-nous cantonner l'artisanat simplement à ses préoccupations quotidiennes et à ses marchés de proximité ? Pour ma part, la réponse est catégoriquement non. Les artisans sont généreux et ouverts ; ils sont prêts à partager et le prouvent au quotidien. Nous devons nous engager résolument dans la lutte contre la pauvreté pour tenter d'enrayer racisme et haine. Il faut permettre à chacun de vivre dignement au pays et arrêter d'entretenir le mirage de la vie dans les pays du Nord, provoquant ainsi mouvements de population et drames sociaux. Il nous faut faire preuve d'une vision plus globale de l'artisanat, ouverte sur le monde et aux échanges économiques transnationaux.

Votre position est généreuse, mais est-elle crédible dans notre secteur et face aux contraintes que vivent les CMA ?

Il s'agit avant tout d'une question de volonté ! Des moyens existent que nous pouvons mobiliser grâce à la réputation et aux compétences de notre réseau. Dans ma CMA, les élus ont réfléchi au sens de leur engagement et à leurs responsabilités. Ils en sont ressortis soudés et volontaires. Ce sont autant d'arguments pour convaincre les collectivités et les bailleurs de fonds.

Alors, la coopération internationale, un impératif ? Une nécessité économique, un impératif de solidarité, un devoir du cœur.



LA PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT



Photos ci-dessus : école hôtelière à Hanôï ; maroquinerie en Mauritanie ; Europ'Arti : visite d'un atelier en Italie

Avec plus de neuf cent vingt mille entreprises et trois millions soixante huit mille actifs, l'artisanat occupe une place prépondérante dans l'économie française. Ce secteur, issu de métiers ancestraux, s'est fortement renouvelé au cours de ces dernières années, notamment par une grande diversification de ses activités, par un effort constant d'innovation et de recherche de qualité, et par le développement technologique qu'il a su engendrer.

Espace d'initiative, l'artisanat donne une chance à chacun. Il permet aux femmes et aux hommes qui le composent une expression créative et la prise en charge de leurs projets et de leur destin. Reposant sur l'acquisition de grandes compétences professionnelles, il est un champ de prise de responsabilités et de développement personnel.

Au cours de l'histoire, en particulier de ces cent dernières années, c'est sur l'artisanat qu'a fondamentalement reposé la satisfaction des besoins des populations. Il a contribué, également, au développement des

entreprises industrielles d'aujourd'hui, notamment en qualité de sous-traitant. Un grand nombre de PMI-PME est d'ailleurs issu du secteur des métiers et il n'est pas rare de constater que quelques fleurons de notre économie étaient, il y a une génération encore, des entreprises artisanales.

Enfin, le secteur des métiers participe de l'équilibre des territoires, car il assure des productions de proximité et permet l'emploi au plus près des bassins de vie. Il contribue à un cadre

rassurant et favorise la création de richesses au niveau local.

L'artisanat, Première entreprise de France, est ainsi un vecteur de croissance incontournable. Fort de son expérience, il propose un **modèle de développement adaptable dans de très nombreux pays**, que ce soit dans l'espace de l'Union européenne, autour de la Méditerranée ou, au delà, dans les pays de l'Afrique, de l'Asie ou du continent américain.

Ci-dessous Sénégal



LES ACTIONS DE COOPÉRATION DU RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Les actions conduites par le réseau se caractérisent par la grande richesse et la diversité de leurs champs d'intervention tant sur le plan géographique que sur celui des thématiques abordées.

La cartographie de la mobilisation solidaire et des actions de coopération - technique, institutionnelle et en matière de formation - du réseau français des chambres de métiers et de l'artisanat en témoigne. Les Chambres françaises de métiers et de l'artisanat se sont entourées, pour conduire ces actions, de partenaires institutionnels ou privés comme l'Union européenne, le Ministère des Affaires étrangères, l'Agence Française de Développement, des ONG du Nord et du Sud, des Chambres consulaires et des organismes de conseil et de formation.



1. Informations de la cartographie des actions de coopération européenne et internationale du réseau des CMA.

EN EUROPE

Les chambres françaises de métiers et de l'artisanat (CMA) ont développé des compétences, des méthodologies et des outils qu'elles partagent avec l'artisanat de leurs principaux pays partenaires comme l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, ou d'autres comme la Grande Bretagne, la Suède, la Lettonie, la Grèce, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne ou, encore, la Roumanie, la Russie et la Turquie.

En matière de coopération européenne, le réseau a ainsi développé une importante expertise en matière d'amélioration de la qualité de la formation professionnelle à destination des apprentis (tutorat d'apprentissage) et de promotion de la mobilité des apprentis. Le développement de la formation professionnelle continue, en particulier pour les collaborateurs avec une basse qualification, constitue

également un secteur d'intervention important du réseau. D'autres projets cherchent à développer l'entrepreneuriat féminin par l'augmentation de la qualification professionnelle des femmes et l'appui à leurs initiatives économiques. Des actions innovantes sont, enfin, conduites sur les thèmes clés de la qualité, l'innovation, l'hygiène et la sécurité alimentaire, ou l'accompagnement vers les démarches de progrès en matière de développement durable.

A L'INTERNATIONAL

La présence du réseau à l'échelle internationale est, elle aussi, massive et diversifiée : Algérie, Maroc, Cameroun, Mali, Sénégal, Congo, Burkina Faso, Bénin, Togo, Mauritanie, Vietnam, Cambodge, Inde, Haïti, Mexique, Colombie, Equateur, Brésil, Canada...

Le réseau s'est de longue date investi

dans des actions de coopération technique et pédagogique dans le domaine de la formation professionnelle par le biais de référentiels de formation pour l'apprentissage et de missions de perfectionnement technique et entrepreneurial. Il a, aussi, participé à la structuration institutionnelle de l'artisanat par la création des chambres consulaires ou l'appui aux organisations professionnelles.

Des actions d'appui aux maîtres artisans et chefs d'entreprise, et leurs corps intermédiaires sont conduites en Afrique par le programme Cosame du réseau français des CMA. L'objectif de ces actions est de participer au renforcement général des compétences artisanales et de la capacité de service des corps intermédiaires au bénéfice des petites entreprises dans les métiers les plus porteurs.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Assemblée Permanente

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris Tél. : +33 1 44 43 10 00 Télécopie : +33 1 47 20 34 48
Internet : www.artisanat.fr Courriel : info@apcm.fr

N° Indigo 0 825 36 36 36
0,15 € TTC / MN